

Les professionnels de santé incités à coopérer

En Bretagne, les premières communautés professionnelles territoriales de santé ne devraient plus tarder à voir le jour. Un accompagnement méthodologique et financier est prévu.

L'ambition de Macron

Le 18 septembre dernier, Emmanuel Macron a dévoilé son plan « Ma santé 2022 », qui vise à réformer profondément le système de santé. Il a ainsi affiché l'ambition de parvenir au déploiement d'au moins 1 000 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) d'ici 2022. Le but est de pousser les professionnels de santé à s'organiser entre eux sur un territoire donné : médecins généralistes et spécialistes, dentistes, infirmières, kinésithérapeutes, hôpitaux publics et privés, établissements médico-sociaux... L'objectif est une meilleure prise en charge des patients. Il s'agit notamment de faire face au vieillissement de la population et aux problèmes de démographie médicale.

La Bretagne dans les starting-blocks

La loi prévoyant le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) date de janvier 2016. En Bretagne, les premiers regroupements ne devraient plus tarder à voir le jour. Les différentes unions régionales de professionnels de santé libéraux ont entamé la réflexion dès 2016 au sein d'un comité de pilotage. Depuis un an, elles travaillent avec l'Agence régionale de santé (ARS) sur le dispositif d'accompagnement qui doit encourager les acteurs de santé à se regrouper.

Sur la base du volontariat

La création des communautés pro-



Les communautés professionnelles territoriales de santé doivent favoriser la coordination de la médecine de ville avec l'hôpital et le secteur médico-social.

professionnelles territoriales de santé se fera sur la base du volontariat. L'initiative est laissée, en priorité, aux professionnels de santé libéraux. Il n'y a pas de territoire imposé. En principe, les communautés pourront couvrir entre 20 000 et 100 000 habitants. « Leur taille sera très variable », précise Olivier de Cadeville, le directeur de l'Agence régionale de santé. Il s'agit de répondre à des situations spécifiques. Ainsi à Quimper, le nombre de médecins généralistes a chuté de 40 % en cinq ans.

Projets de santé

Chaque communauté devra élaborer

un projet de santé. Selon les besoins des territoires, ce projet s'inscrira dans des thématiques telles que les entrées et sorties d'hospitalisation ; le développement des actions de prévention ; l'installation des professionnels de santé ; l'organisation de la continuité des soins et des soins non programmés ; l'accès aux soins des personnes en situation de fragilité ; le maintien à domicile...

Mesures d'accompagnement

Un portail internet d'accompagnement des professionnels de santé (www.bretagne.paps.sante.fr) a été créé pour les aider dans leur dé-

marche de regroupement. L'aide est méthodologique mais aussi financière. L'Agence régionale de santé pourra accorder jusqu'à 50 000 € par an pour indemniser les professionnels qui s'investiront dans la création d'une communauté de santé. L'État amorce ainsi la pompe. Par la suite, l'assurance maladie prendra le relais pour assurer la pérennité des dispositifs mis en place à travers des conventions avec les syndicats professionnels.

Olivier MÉLENNEC.

Les Trophées des Conquérants bretons

L'Association des Cadres Bretons vient de décerner ses trophées à quatre start-up bretonnes. Coups de cœur et coup de pouce !

Ambiance chaleureuse et studieuse, mardi soir, sur la très jolie place de village d'Artdesk, agence d'architecte bretonne qui a ancré son île au cœur de Paris. L'Association des Cadres Bretons remettait ses deuxièmes prix des Conquérants Bretons. « L'idée de l'ACB : bousculer les règles, explique son président Gaël Patou, et donner un coup de pouce significatif à des entreprises bretonnes en plein devenir. Après le succès de la première édition, nous avons reçu plus de 50 dossiers et, avec le jury composé de 16 personnalités, il a été très difficile de choisir. »

Treize finalistes étaient conviés à plancher mardi soir. Ils avaient 3 minutes pour convaincre. Un point commun pour tous, associer et faire fructifier les bonnes volontés des hommes, des femmes de l'Ouest.



Les trophées de l'ACB à la remise du prix des Conquérants Bretons.

Cinq projets ont tiré leur épingle du jeu. **Hémarina**, start-up fondée par Franck Zal. Ce chercheur morlaisien s'intéresse au Buzuk, ce vers arénicole marin qui permet de développer

Hémo2life, un additif qui sauve des vies en palliant les manques d'hémoglobine humaine. **Sweet Home Alexia**, l'initiative courageuse de Stéphanie Sellin. Cette névzienne

commercialise maintenant les équipements qu'elle a d'abord imaginés pour sa fille, Alexie, atteinte d'une maladie génétique grave. **Agriloops**, de Jérémie Cognard et Romain Vandame, qui renouvelle le concept de ferme aquacole à Rennes. **Spectaculaires, Allumeurs d'Image**, de Benoît Quéro, magicien qui couvre le ciel de lumières magiques. Au final, qu'apporte un tel prix ? Vincent Holley, lauréat de la première édition qui a fondé Geeglee, entreprise spécialisée dans l'intelligence artificielle en ingénierie, conclut : « c'est un gage de confiance quand vous vous présentez devant les banquiers. En un an, on a réussi à s'autofinancer et à recruter 5 salariés. »

Frédérique JOURDAA.

La Bretagne en bref

Il meurt lors d'un concours de chant à Brest

La terrible nouvelle a été annoncée aux spectateurs de la finale de Brest des Tréteaux chantants hier. L'un des candidats de ce concours de chant, André Jézéquel, âgé de 76 ans, est décédé après son passage sur scène, salle Vigier. Le septuagénaire aurait fait un malaise cardiaque une

fois de retour dans les coulisses. Malgré les premiers secours qui lui ont été prodigués, il n'a pas été possible de le ranimer. Un hommage lui sera rendu lors de la finale du Pays de Brest, à Brest Arena jeudi 22 novembre.

Nouveau président au Conseil des équidés

André Hartereau est devenu depuis le 10 octobre, le nouveau président du Conseil des équidés de Bretagne. Il succède au Costarmoricain, Philippe Hercouët. André Hartereau, 65 ans, est le maire d'Hennebont (Morbihan), ville qui possède aussi un haras. « Quand l'État a dit qu'il se retirait des haras, nous ne pouvions laisser cela passer et nous l'avons donc racheté, comme à Lamballe et nous devions y mettre un projet. » assure le nouveau président, également président du Syndicat mixte du haras d'Hennebont. Le Conseil des équidés de Bretagne accompagne les collectivités dans la réflexion au niveau sociétal, économique et environnemental afin de développer la filière cheval : travail, usage, loisirs, équitation... Le secteur économique lié au cheval génère 186 millions d'euros. « L'objectif du CEB reste de développer la filière,



André Hartereau, nouveau président du CEB.

avec les acteurs du terrain. Le tout en regardant où porter les efforts financièrement. D'où l'importance de faire se rencontrer les différents acteurs liés au cheval. C'est cela qui fait notre force. Le cheval, c'est l'avenir. »

95000 C'est le nombre de signatures recueillies par Bretagne réunie. Elle vise les 100 000 pour obtenir du conseil départemental de Loire-Atlantique un débat sur la Bretagne à cinq départements.

Un SDF de 23 ans retrouvé mort dans une tente

Hier vers 10 h, les pompiers ont découvert le corps sans vie d'un SDF de 23 ans, dans une tente, à proximité de la rue Dupont-des-Loges, dans le centre-ville de Rennes. Un médecin de Samu était sur place pour constater le décès. Le jeune homme était hébergé pour la nuit dans la tente d'un autre SDF de 34 ans. Selon

les premiers éléments de l'enquête, le jeune homme serait mort dans la nuit, à cause d'une consommation excessive d'alcool et de cachets. À l'heure actuelle, aucune piste n'est écartée et une autopsie est en cours pour déterminer les circonstances précises de la mort.

Ils prostituaient une ado de 15 ans

Les gendarmes de la brigade de recherches de Saint-Brieuc et le Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig), ont interpellé mardi deux hommes entre Saint-Brieuc et Loudéac. L'un d'eux a 19 ans, l'autre se dit mineur non accompagné (il est d'ailleurs pris en charge comme tel par le conseil départemental). Mais les enquêteurs affirment qu'il est majeur. Ces deux suspects ont été mis en examen hier pour proxénétisme aggravé. La jeune femme qui se prostituait pour leur compte n'est âgée que de 15 ans. L'affaire est partie du signalement du

riverain d'un studio dans l'agglomération briochine. Les investigations des enquêteurs autour de ce studio auraient confirmé l'activité suspecte. À l'intérieur, l'adolescente de 15 ans se prostituait. La victime aurait rencontré les deux hommes à Saint-Brieuc. Ils auraient loué le studio uniquement pour les rendez-vous pris sur internet. « Cette jeune mineure de 15 ans, qui vit en famille d'accueil, a reconnu les faits », poursuit le Procureur. À l'issue de leur mise en examen, les deux hommes ont été placés en détention provisoire.

Relaxé pour l'accident mortel en mer

Un jeune de 21 ans était poursuivi pour homicide involontaire après le décès de son beau-père en baie de Douarnenez.

Justice

Le jeudi 4 octobre dernier, un homme de 21 ans était poursuivi devant le tribunal correctionnel de Quimper (Finistère) pour homicide involontaire. Le parquet lui reprochait le décès accidentel de son beau-père avec qui il pêchait sur un canot pneumatique, le 16 juillet 2016 en baie de Douarnenez.

Le tribunal a rendu son jugement hier : il relaxe le jeune homme, estimant qu'il s'agit d'un accident indépendant de sa volonté et que l'absence de permis bateau n'est pas seule à l'origine du drame. Le beau-fils est dispensé de peine pour ce défaut de permis.

Le 6 juillet 2016 lorsque l'accident survient à 9 h 30, les deux hommes partagent leur passion : une partie de pêche en mer. Ils naviguent depuis le lever du jour à bord de leur ca-

not semi-rigide de 4,10 mètres. Sans gilets de sauvetage.

Le beau-père demande alors au jeune, qui n'a pas le permis bateau en mer, de prendre la barre pour faire une photo afin de faire plaisir à sa compagne, la mère du jeune homme. Le beau-fils prend la barre et effectue une manœuvre pour éviter un objet flottant, vraisemblablement une bouée. Il glisse du boudin arrière, bascule dans le canot et fait bouger la barre, dont le ressort de rappel est absent (pièce qui remet le moteur au ralenti après accélération). Assis à l'avant, le beau-père bascule en arrière et passe sous l'embarcation. Grièvement blessé au visage par l'hélice, il perd la vie. Une plainte de la mère des cinq premiers enfants de la victime contre le beau-fils était à l'origine de la procédure.

Pierre FONTANIER.

EELV ne cautionne pas les Gilets jaunes

À l'approche du mouvement des Gilets jaunes, Europe écologie les verts plaide pour une redistribution de la taxe carbone.

Dans un communiqué, le mouvement Europe écologie les verts dit « s'associer à la légitime inquiétude des milliers de Bretons qui doivent prendre leur voiture pour aller travailler » mais précise ne pas cautionner le mouvement des Gilets jaunes « qui oublie l'essentiel : notre dépendance aux énergies fossiles »

Pour EELV Bretagne, « Le vrai drame n'est pas la hausse des prix du carburant, c'est l'abandon des populations rurales par les précédents gouvernements. Ce dédain pour les villes de taille moyenne a conduit à la disparition progressive des services et des transports en communs existants, notamment le train, et les habitants n'ont plus aucune solution que leur voiture pour se déplacer. »



Comme solution d'urgence, EELV Bretagne plaide pour une redistribution d'une partie de la taxe carbone vers les ménages les plus modestes afin d'éviter leur étranglement financier. « Cette taxe devra prendre en compte l'éloignement du lieu de travail et l'offre de transport en commun disponible. Nous voulons aussi que le kérosène soit taxé comme les autres carburants ».

Notes politiques

Les candidats socialistes Bretons aux Européennes

Les militants socialistes bretons ont élu leurs candidats aux élections européennes. Ils sont six, avec en tête de la liste la vice-présidente de la Région Bretagne, Forough Salami-Dadkhah. Cette liste de six noms sera proposée au conseil national qui doit se prononcer le 15 décembre sur une liste nationale de 79 noms. Les six candidats : Forough Salami-Dadkhah, vice-présidente au conseil régional, (Finistère), Christophe Fouillère (Ille-et-Vilaine), Vincent Le Meaux (Côtes-d'Armor), Béatrice Ha-

kni-Robin (Ille-et-Vilaine), Amélie Le Floch (Finistère) et de Pierre Huonnic (Côtes-d'Armor). 734 militants ont voté. La liste, seule en lice, a été élue avec 688 voix (93,73 %). Il y a eu 13 voix contre et 33 abstentions. La liste de candidats et le résultat du vote des militants seront communiqués au premier secrétaire du Parti socialiste et à la commission nationale d'investiture chargée d'établir la liste nationale pour le scrutin du 26 mai 2019.

La peinture ne tient pas sur le calvaire

À Plougastel-Daoulas (Finistère), une polémique est née après le projet de peindre des calvaires, avec d'un côté ses partisans, dont Dominique Cap, le maire, et ses opposants demandant de laisser la pierre en l'état. Deux mois après les travaux, la peinture pèle sur un calvaire. Pour Dominique Cap, il n'y a rien d'anormal car « cette mise en peinture a été réalisée à titre expérimental et selon trois techniques différentes ». On explique aussi en mairie que le premier vernis a été étalé alors que la pierre était encore humide, ce qui expliquerait le défaut d'accrochage de la peinture.



8-16
DEC 2018
PARIS

Nautic

#FAMILLE
#MOTEUR
#NAUTIC2018

WWW.SALONNAUTIQUEPARIS.COM

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APP
MON NAUTIC